

LA VOIX DU CANAL, lettre d'information du Comité des Canaux Bretons – Fev. 2009

En Bretagne

Assemblée générale du Comité des canaux bretons

Le mardi 27 janvier dernier s'est tenue à Caurel l'Assemblée générale du Comité où une cinquantaine de personnes se sont retrouvées pour échanger autour de la thématique Fluvial.

Madame Drolez-Cosson, maire de Caurel, a ouvert la séance en nous présentant sa commune, tout en rappelant l'importance du canal de Nantes à Brest et du site fortement touristique du lac de Guerlédan.

En 2008, le Comité a poursuivi ses actions de communication, d'animation mais surtout de valorisation et de sauvegarde du patrimoine fluvial que représentent tous les canaux bretons. Une des actions phares de l'année écoulée a été notamment la co-organisation du colloque de Josselin en septembre.

Pour les actions 2009, le Comité s'inscrit dans le cadre du schéma régional du tourisme.

Une fois les rapports adoptés et le tiers-sortant élu (de nouveaux administrateurs ont été recensés), de vifs et intéressants échanges ont eu lieu. Ont tenu à s'exprimer entre autre Jean Kergrist, le Comité Régional Bretagne de Canoë et de Kayak en la personne de Hervé Miossec, Maurice Le Gallic, ancien président du Comité ou encore Jean-Bernard Vighetti, maire de Peillac. Tout le travail mené par l'association Dingé Patrimoine autour de la Rigole de Boulet (en Ile-et-Vilaine) a été présenté par Anne-Marie Ducassé. De plus, les participants ont pu découvrir ou redécouvrir la nouvelle expo du Conseil général des Côtes d'Armor sur la Rigole d'Hilvern.



Les lauréats du 2^{ème} concours du plus beau carnet de voyage

La 2^{ème} édition du concours du plus beau carnet de Croquis le long des canaux de Bretagne a pris fin le 21 novembre dernier avec la tenue du jury du concours.

Les lauréats sont, par catégorie :

Catégorie Adulte :

1^{ère} place : Elisabeth Justum, Troyes (10)

2^{ème} place : David Jambon, Spezet (29)

Catégorie Jeune :

Laure Delignon, St Grégoire (35)

Catégorie Enfant

Claudia Jimenez, Paris (75)



Salon du tourisme de Rennes

Lors du Salon du tourisme de Rennes qui s'est tenu du 30 janvier au 1^{er} février, le Comité régional du tourisme de Bretagne, l'association des communes d'une rive à l'autre et le Comité des canaux bretons se sont vus décerner le trophée de la meilleure brochure touristique du salon (réunissant près de 400 exposants) pour leur Carnet de voyage le long des canaux de Bretagne.



Billet d'humeur...

D'un SAGE à l'autre, mais pas d'une sagesse à l'autre

Deux SAGE sur un même territoire, deux visions divergentes...

Le canal de Nantes à Brest fait l'objet de deux SAGE : le SAGE Vilaine concernant l'Oust canalisée de Redon à Pontivy (bassin versant Vilaine) et le SAGE Blavet concernant le Blavet de Bourbriac à Hennebont.

Je constate une véritable incohérence totale entre les deux SAGE, qui ont le même noble objectif premier de reconquête de la qualité de l'eau, la préservation du patrimoine et pas du tout la même vision dans la même démarche vis à vis du patrimoine historique.

Le Comité des canaux est en train de travailler sur une "prospectivité et une perspective" du tourisme fluvial en Bretagne, avec cette vision d'un tourisme "de l'eau et du bord de l'eau" : navigation de plaisance, sports nautiques, activités halieutiques, randonnées sous toutes ses formes. Ce tourisme se doit d'être aussi environnemental, inscrit dans la reconquête du patrimoine historique, de la qualité des eaux et de leur gestion.

Un objectif de reconquête des qualités des eaux...

Le Comité n'arrive pas à trouver la cohérence entre les deux SAGE sur les 2 bassins versants, celui du Blavet et celui de la Vilaine (où l'Oust qui en est affluent de cette rivière). Les deux SAGE s'exercent sur le même territoire et sur le même canal de Nantes à Brest.

Tous les deux s'inscrivent dans le fondamental de la reconquête des qualités de l'eau respect de la DCE oblige. La qualité de l'eau du bassin de la Vilaine (OUST), soumis entre autres aux activités intenses agricoles et agroalimentaires est bonne, voire moyenne alors que celle du Blavet est bonne voire très bonne (sauf pour les paramètres nitrates qui est un dénominateur commun aux résultats médiocres pour tous les cours d'eau bretons et dont la résolution du problème se trouve exclusivement en actions à entreprendre sur les activités humaines à l'échelle des bassins versants).

...des démarches antagonistes...

La démarche des deux "SAGE" est tout à fait inverse, voire inversement proportionnelle à la qualité des eaux.

Le SAGE Vilaine pose l'axiome du maintien du patrimoine historique derrière lequel il voit un écosystème équilibrée doublement séculaire et insiste sur sa préservation, en orientant les principales actions sur les bassins versants, alors que dans le SAGE Blavet où l'eau, comme l'a confirmé l'Agence de l'eau dans ses bilans récents, est de très bonne qualité, on remet en cause le patrimoine historique entre Pontivy et Guerlédan en envisageant (toujours, malgré la décision du Comité de bassin du 27 novembre 2007 de classer en MEFM le canal) une pseudo MEN. Les conséquences de ce dernier choix, on les connaît, et on peut même prévoir leurs effets néfastes sur l'écosystème séculaire existant, sur son environnement physique, social, économique.

Comment peut il y avoir à l'échelle d'un même territoire deux visions différentes à l'égard du même patrimoine historique sur l'écosystème qu'il a engendré, sur un même objectif qu'est la qualité de l'eau ?

EXTRAIT DES DEUX "SAGE"

SAGE Blavet

La valorisation du Blavet canalisé de Pontivy à Guerlédan

4.3.2 « L'ouverture des grandes vannes sur cette portion du Blavet, afin de développer de façon importante (+ 20%) les zones de frai du bassin versant pour les migrateurs. On notera que cette masse d'eau deviendrait alors au regard de la DCE une masse d'eau naturelle (MEN) »...

SAGE Vilaine

169. « La transformation de sections entières de la Vilaine, de l'Ille, de l'Oust et de l'Isac en canaux, a acquis tout au long du siècle passé des caractéristiques exceptionnelles, et a atteint un équilibre qu'il n'est pas souhaitable de rompre en imaginant d'hypothétiques solutions de retour général à une situation « naturelle » par effacement des biefs et des écluses. »

Euphémisme d'une valorisation destructrice d'une part et réalisme face aux « caractéristiques exceptionnelles » d'un même patrimoine que l'on préserve et développe de l'autre...

A méditer...

Kader Benferhat

En Morbihan

Les ports fluviaux gérés par la SAGEMOR

Le **port de Foleux** est un port départemental concédé par le Conseil général du Morbihan au Syndicat Intercommunal de Péaule – Béganne – Nivillac, et dont la gestion est assurée par la SAGEMOR depuis le 1er juin 2008 (contrat de délégation de service public).

Le port de Foleux, situé au cœur de la Vilaine Maritime - entre Redon et La Roche-Bernard - dispose de 321 places à flot : 231 places sur pontons ou quais, dont 30 « visiteurs » ; 90 places sur corps-morts.

A proximité immédiate du plan d'eau portuaire se sont implantés deux chantiers navals : La Cale de Neptune (rive Béganne) et Multi-Nautique (rive Nivillac), qui assurent des prestations d'entretien, de maintenance et d'hivernage des navires. Ces deux entreprises dynamisent l'activité du port de Foleux et apportent aux usagers un complément de prestations techniques apprécié.

Le Port de Foleux est une escale très agréable sur les voies navigables de la Vilaine Maritime. Il dispose de deux cales de mise à l'eau, de blocs sanitaires-douches, d'un accès WIFI et d'un espace pique-nique. A proximité immédiate du port se trouvent des circuits de randonnées pédestres et de VTT. Cette année, la fête du port se déroulera le 31 mai 2009 : promenades en bateau, animations diverses, concerts...



Port de Foleux : "un port à la campagne"
Crédit photo : Philip PLISSON



Port de La Roche-Bernard : "Une escale pleine de charme"
Crédit photo : Philip PLISSON

Le **port de La Roche-Bernard** est un port départemental concédé par le Conseil général du Morbihan au Syndicat Intercommunal de La Roche-Bernard – Férel - Marzan, et dont la gestion est assurée par la SAGEMOR (contrat de délégation de service public).

Le port de La Roche-Bernard, situé au pied de la Petite Cité de Caractère du même nom, dispose de 563 places à flot : 455 places sur pontons ou quais, dont 56 « visiteurs » ; 108 places sur corps-morts.

Sur place, le port dispose de l'ensemble des installations et services destinés à accueillir les plaisanciers : ponton « visiteurs », blocs douches-sanitaires, cale de mise à l'eau, station de récupération des eaux usées des bateaux, tri sélectif des déchets, accès Wifi...

Un terre-plein technique environnemental permet également de bénéficier de proposer des prestations techniques à terre, en partenariat avec les Ateliers Navals de la Couronne.

En saison, le port de La Roche-Bernard, certifié Iso 14001 depuis 2006, propose une formule « Escale Détente » particulièrement attractive : cinéma gratuit les jours de pluie, jeux pour enfants, sentier de randonnée avec retour gratuit en vedette à passagers... Une école de voile est également implantée sur place.

Tout au long de l'année, des manifestations nautiques et touristiques (rassemblement de vieux gréements, marchés, expositions...) viennent animer la vie du port et renforcer la convivialité d'un site plein de charme.

Le **port d'Arzal-Camoël** est un port départemental concédé par le Conseil général du Morbihan au Syndicat Mixte des Ports et Bases Nautiques du Morbihan, et dont la gestion est assurée par la SAGEMOR (contrat de délégation de service public).

Le port d'Arzal-Camoël, situé à proximité immédiate du barrage d'Arzal-Camoël, dispose de 1 081 places à flot : 971 places sur pontons ou quais, dont 54 « visiteurs » ; 110 places sur corps-morts



Port d'Arzal-Camoël : "Un pôle technique parfaitement équipé"
Crédit photo : Philip PLISSON

Un vaste terre-plein technique de 23 000 m² et un élévateur à bateaux de 35 tonnes permettent d'accueillir près de 300 bateaux pour des travaux d'entretien, de maintenance et de réparation. Des formules de séjour à terre personnalisées (pack travaux 1 mois, « port à sec »...) complètent l'offre de prestations du port, et permettent de s'adapter à l'évolution des pratiques des plaisanciers.

De nombreux professionnels du nautisme, implantés à proximité de la zone portuaire, font du port d'Arzal-Camoël un véritable pôle technique très apprécié des usagers.

Par ailleurs, le port, certifié Iso 14001 depuis 2006, dispose d'un ensemble d'équipements et de services de qualité : station carburant, station « bateaux propres » trois produits, blocs sanitaires-douches, laverie, accès Wifi, tri sélectif des déchets...

Une escale au port d'Arzal-Camoël est aussi l'occasion de découvrir le barrage d'Arzal-Camoël et de comprendre le fonctionnement des écluses et de la passe à poissons.

En Ile-et-Vilaine

ICIRMON : écluses fleuries 2008

Comme chaque année, l'ICIRMON organise le concours des écluses fleuries. Il faut savoir que le fleurissement des écluses est une des missions de l'éclusier.

Les éclusiers lauréats se sont vus attribuer un prix.

Les résultats :

Vilaine - 1^{er} prix : M. Desaize, Ecluse Le Comte ; 2^{ème} prix : M. Renaud, Ecluse Mâlon

Ile-et-Rance - 1^{er} prix : Mme Vannier, Ecluse Les Cours ; 2^{ème} prix : Mme Jouquand, Ecluse La petite Madeleine



En Loire-Atlantique

Réouverture du « Petit canal »

Le Conseil général de Loire-Atlantique a engagé une importante opération pour la réouverture du "petit canal" de **Fégréac à Saint-Nicolas de Redon**.

Ce tronçon de 6,5 km du canal de Nantes à Brest, situé entre l'écluse des Bellions et l'écluse de la Digue, est en effet fermé à la navigation depuis la construction du barrage d'Arzal au début des années 70. Le remplacement du pont-levis à balancier par un ouvrage fixe à la même époque, et la récente construction d'un mur et d'un batardeau en protection des crues de la Vilaine, ont définitivement condamné toute activité fluviale (navigation).

Lors de la Commission Permanente du 6 décembre 2007, les élus du département ont approuvé le programme de réouverture du "petit canal" et de rénovation de l'écluse de la Digue. Il permettra ainsi de redynamiser le tourisme fluvial de courte durée avec la création d'une boucle avec la Vilaine, et de valoriser les récents aménagements réalisés pour les randonnées pédestres, cyclistes et équestres sur les chemins de halage et de contre-halage le long du canal.

1 Écluse de la Digue

Dans un premier temps, les travaux consistent à réhabiliter **l'écluse de la Digue**. Les travaux effectués par l'entreprise LE DU Industrie sont actuellement terminés et ont consisté à remplacer les portes et à réparer les maçonneries (sous-traitant : Bâtiments Modernes Béton).

Dans un second temps, **les ouvrages de franchissement sur l'écluse** (pont routier et passerelle piétonne) desservant le quartier Digue aval doivent également être modifiés. Il est ainsi prévu la construction d'un pont mobile à tablier articulé et d'une nouvelle passerelle piétonne plus large, permettant de rétablir un tirant d'air suffisant pour le gabarit réglementaire de navigation. Le recrutement d'un maître d'œuvre pour la conception de ces ouvrages spécifiques sera lancé début 2009. Il assurera également, en collaboration avec le Conseil général, maître d'ouvrage de l'opération, le suivi des travaux qui interviendront au cours du second semestre 2009.

2 Campagne de dragage

Enfin, les nombreuses années de stagnation ont favorisé l'envasement du bief et la prolifération des plantes aquatiques envahissantes. **Une campagne de dragage des 6,5km concernés**, confiée à l'entreprise HLB Environnement, démarrera au cours du 1^{er} trimestre 2009.

3 Étude de valorisation paysagère

Parallèlement, une collaboration avec le Centre de Promotion Sociale Agricole (CPSA) de Combourg dans le cadre de leur cycle de formation BTS « aménagements paysagers », a été mise en place afin de mener **une étude de valorisation paysagère sur cette section dite du « Petit Canal »**. Le halage, chemin aujourd'hui utilisable par les vélos et les piétons, est en effet devenu complètement indépendant de la proximité de l'eau. La réflexion de cette étude paysagère porte donc sur toute la section entre Saint Nicolas de Redon et Fégréac afin de mettre en valeur les interactions possibles entre le canal et les chemins de halage et de contre-halage et ainsi réinstaurer la relation existant auparavant entre la navigation, les bateaux et les usagers randonneurs en créant judicieusement des fenêtres sur le canal et des points de vue mettant pleinement en valeur les aménagements réalisés.

Le coût prévisionnel global de l'ensemble de ces travaux est estimé à 1 260 000€ TTC.

Prévue pour le printemps 2010, la réouverture du petit canal conforte la politique de valorisation du Domaine Public Fluvial du Conseil général, et redonne vie à un patrimoine local cher aux élus et aux citoyens.

En Côtes d'Armor

La réhabilitation de la rigole d'Hilvern dans les Côtes d'Armor

La réussite des aménagements en cours, et qui continuent, sur la rigole d'Hilvern, on la doit à ce double principe : explication de la démarche et concertation à tous les niveaux, éléments essentiels, aujourd'hui, d'une conviction partagée.

Dans la démarche...

La réhabilitation et la valorisation de la rigole d'Hilvern se sont fondées, depuis près de trois ans, sur deux études spécifiques et complémentaires.

D'abord un état des lieux des écoulements de surface pour une gestion hydraulique de l'ouvrage.

Les différents écoulements liés au bassin versant, ruisseaux, rôle collecteur des fossés, sources, zones humides ont été inventoriés pour estimer les impacts et les potentialités liées aux précipitations qui engendrent des modifications fortes des écoulements. La maîtrise de cet aspect hydrologique qui croise le chemin de desserte était importante pour son assainissement. Cela était fondamental d'une part vis à vis de la réglementation (loi sur l'eau) et pour l'aménagement sécurisé de la future voie multimodale. « Prévoir pour ne pas voir » tel était le leitmotiv !



Une approche environnementale pour une gestion écologique de l'ouvrage

L'estimation de la « valeur » environnementale ne pouvait se limiter à une appréciation paysagère de son aspect verdoyant. La protection de l'environnement et des milieux naturels, la conservation des espaces et des espèces pour le développement d'un écotourisme s'imposaient. Les aspects biologiques de la vie dans cet espace, les milieux environnants et les interactions qui les lient ont été étudiés de la manière la plus exhaustive. Cela a abouti à des mesures de gestion des boisements, à l'étude des usages de la rigole et les besoins de valorisations les mieux adaptés.

Dans la concertation...

Chacune des étapes de la démarche précédente a été accompagnée de plusieurs réunions de concertation à tout niveau avec les élus, les riverains, les associations et usagers de la rigole. Des débats parfois très déterminés mais toujours constructifs, sur les choix à faire ont eu lieu. L'intelligence collective a toujours su dépasser les intérêts particuliers. J'en suis le témoin.

Aujourd'hui je me félicite de la conviction partagée d'un tel projet, construit d'abord **avec** la population pour être **au service** de la population. C'est cet esprit qui a fait que l'itinéraire de la randonnée que nous allons voir ouvrir revêt ce caractère à la fois culturel lié à l'histoire, de lien et d'intégration sociale unique en rapprochant les randonneurs, les riverains, les communes traversées... D'où cette relation plus intimiste du visiteur avec le pays visité à travers la recherche de plus d'authenticité, de qualité de vie, d'un cadre de vie à travers un environnement paysager dont la rigole d'Hilvern se veut le trait d'union...

Kader Benferhat

Réalisation de l'assise empierrée sablée sur la rigole d'Hilvern

◆ **Nettoyage de l'assise et mise en place des accotements.**

Nettoyage de la voie existante, pour éliminer l'orniérage et retrouver l'empierrement initial, sans attaquer les racines des arbres, **(les grosses racines qui seraient touchées, accidentellement, seront coupées le plus proprement possible à la tronçonneuse).**

Mise en place des accotements en utilisant les matériaux de grattage et apport de matériaux si nécessaire.

Réglage et nivellement des accotements, y compris finition manuelle si nécessaire.

La largeur de l'assise de la voie à créer variera entre 2,30 et 2,50 ml.

* Une attention particulière dans le choix du matériel et de la méthode de travail sera apportée ainsi que dans sa réalisation afin d'éviter au maximum les blessures et arrachages de racines superficielles.

◆ **Empierrement de fond.**

Dans les anses humides particulièrement orniérées et en cas d'absence ou d'insuffisance de l'empierrement initial, un empierrement sera mis en œuvre pour constituer un fond de forme.

Décapage et évacuation de la couche superficielle pour atteindre le "bon sol".

Fourniture et mise en œuvre d'un empierrement de fond en GNT 80/100mm sur une épaisseur de 0,15 à 0,25 ml suivant les besoins, compactage.

◆ **Mise en œuvre d'une sous couche de nivellement.**

Fourniture, mise en œuvre au finisher et compactage d'une sous couche de nivellement d'une épaisseur variant entre 0,10 et 0,15 ml d'épaisseur en GNT 0/315 de carrières locales.

Le nivellement latéral respectera une pente de 0,5 à 1 % pour envoyer les eaux de ruissellement dans le fossé rigole.

◆ **Sablage de finition.**

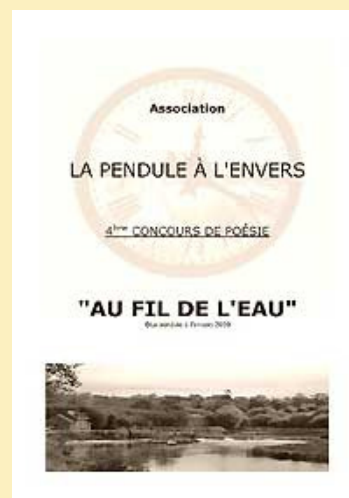
Fourniture et mise en œuvre régulière et soignée au finisher de GNT 0/004ml de carrières locales, épaisseur de 0,05 ml, compactée mécaniquement.

Ailleurs en France Concours de poésie

L'association culturelle vierzonnaise organise son 4ème concours de poésie avec pour thème "Au fil de l'eau".
N'hésitez pas à prendre votre plume!

Plus d'infos :
Association "La Pendule à l'Envers"
6 bis, rue Victor HUGO
18100 VIERZON
06.32.20.49.42

<http://www.lapendulealenvers.com/>
<http://debri.artblog.fr/>



Zoom sur la commune de Tinténiac



Entre Rennes et la côte d'Emeraude, Tinténiac vous accueille en bordure du Canal d'Ille et Rance. Venez découvrir cette petite cité avec ses anciennes maisons du 15ème siècle, et les vestiges de l'église du 16ème. Vous pourrez également visiter le Musée de l'Outil et des Métiers, mémoire de la vie des artisans. Le circuit touristique de Tinténiac-Montmuran, riche en églises et châteaux complètera cette visite. Fin juillet, le festival Tinté'art'vue vous propose de nombreux spectacles et concerts gratuits. Restaurants, crêperie, pizzeria, hôtel, campings, aire de service pour campings cars, halte nautique vous réserveront le meilleur accueil.

A noter Idée spectacle

Les Dits d'Ascalie
compagnie de théâtre et d'Arts de la Rue, ancrée au
Canal Saint-Martin à Rennes, présente
" **Borgnefesse, flibustier des cœurs** "
un univers artistique et pédagogique.

Autour d'un véritable deux-mâts flibustier (L 15 m, H 10 m), Borgnefesse et ses pirates " à la gomme " proposent :

- des ateliers pirates pour enfants (6/8 et 8/12 ans),
- des saynètes pirates interactives en journée,
- un spectacle (son & lumière) tout public en soirée.

Au bord d'un canal, d'un étang, dans un parc, sur une place... Borgnefesse, Fine-Mouche, Singe, Grenouille et Ann Bonny sauront vous immerger dans le monde fabuleux de la flibuste.

Festival, rassemblement de voiliers et bateaux, festivités diverses, n'hésitez pas à nous consulter.

Contact

Benoit VILLERET - Direction artistique - 06 76 53 85 11
bvilleret@ascalie.fr

Eddy FROGEAIS – Communication - 06 32 77 16 32
efrogeais@ascalie.fr

Studio

44, canal St-Martin - 35700 RENNES - 02 99 33 86 45



www.ascalie.fr

Histoire de canal

A propos de l'emploi des femmes...

« Je vous prie de stimuler l'entrepreneur pour porter d'ici un mois le nombre de travailleurs à 1000 ou 1200 hommes. Cette mesure sera d'autant plus facile désormais que nous touchons au terme de la moisson. Invitez MM les maires et les curés des communes environnantes à publier aux prônes des paroisses que ceux qui voudront travailler aillent se rendre au canal d'Ille et Rance. On peut de cette manière recruter non seulement des hommes mais aussi des jeunes garçons de 15 à 18 ans et même des femmes robustes. On ferait de ces dernières des ateliers séparés et placés à distance convenable des hommes afin d'éviter le désordre et la confusion. J'ai eu l'occasion d'employer des femmes en grand nombre aux travaux de terrassements en Allemagne à la route de Wessel à Hambourg ; j'en employe encore avec succès aux chemins vicinaux du côté de Plestin et du Ponthon et je puis assurer qu'elles ne cèdent en rien pour le travail aux ateliers d'hommes ; d'ailleurs les travaux de la nature dont nous sommes chargés de diriger le grand art consistent à savoir tirer parti de tout. Cette disposition d'employer des femmes et des jeunes garçons ne peut être onéreuse aux intérêts de l'entrepreneur puisque tous doivent travailler à la tâche... »

Lettre de Lecor à l'ingénieur Méquin le 21 septembre 1823

